

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1911)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avec le transport total moyen ces prix sont montés à
Fr. 1.77 Fr. 2.20 Fr. 1.92 Fr. 1.95
(A suivre).

Une coquille s'est glissée dans le N° du 25 février. Le poids d'une paire d'éclisses est de 15 kg. et non 65 kg. En outre la longueur des raccordements paraboliques est de 24 m. et non pas 12 m.

Concours pour le groupe scolaire du Bourg, à Fribourg¹.

Nous reproduisons aux pages 78 et 79 les principales planches du projet « Ton Ton », de M. G. Andrey, architecte, à Fribourg.

Résultat du concours pour l'Ecole de commerce de la Chaux-de-Fonds².

1^{er} prix (Fr. 2000) au projet « Mercure », de M. R. Convert, architecte, à Neuchâtel.

2^e prix ex-æquo (Fr. 1000) au projet « Mercure », de M. J.-U. Debély, architecte, à Cernier et La Chaux-de-Fonds.

2^e prix ex-æquo (Fr. 1000) au projet « Jura », de M. E. Fallet, architecte, à Cernier.

Mentions honorables aux projets « Om man padme hum » et « Nos montagnes ».

¹ Voir N° du 25 mars 1911, page 67.

² Voir N° du 10 février 1911, page 33.

Programme d'un concours d'idées pour le plan de lotissement et la mise en valeur des propriétés réunies, Hohliebe, Spiegel et Lochgut au Gurten près Berne, d'une surface d'environ 300 000 m².

Les propriétaires des domaines sus-nommés ouvrent un concours d'idées entre architectes suisses ou domiciliés en Suisse, en vue du lotissement et de la mise en valeur rationnelle de leurs terrains.

I. Conditions.

Toutes les pièces touchant ce concours devront porter une devise et seront envoyés avant le 15 ~~juin~~^{juillet} 1911 à M. Charles Zumbach, banquier, à Berne.

Les projets seront soumis à un jury composé comme suit :

MM. G. Chable,	architecte,	Neuchâtel ;
E. Joos,	»	Berne ;
O. Pfister,	»	Zurich ;
R. Rittmeyer,	»	Winterthour ;
Ch. Zumbach,	banquier,	Berne.

Les membres du jury ont pris connaissance du programme et l'ont accepté.

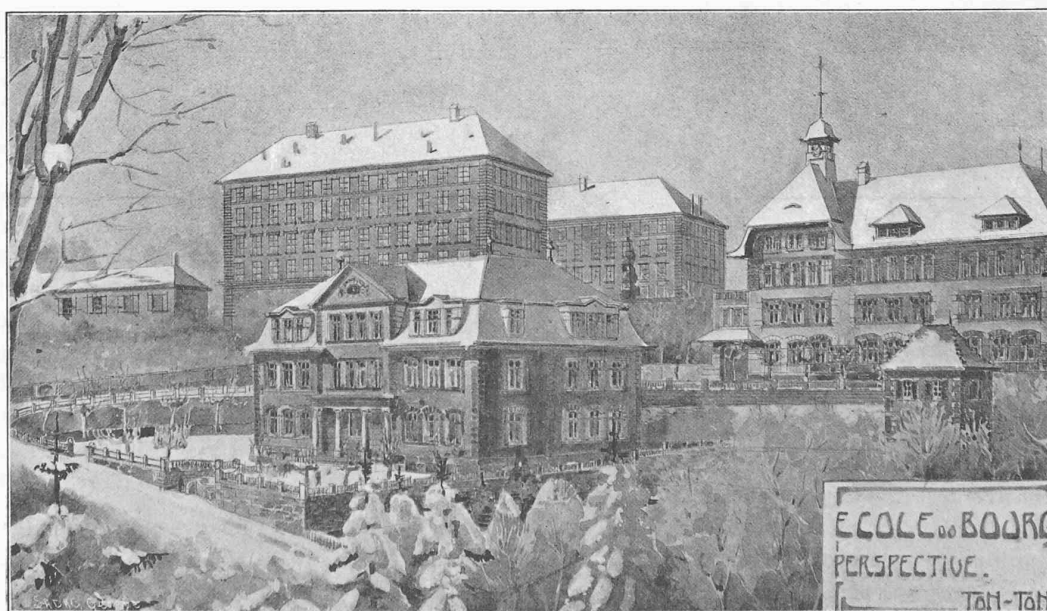
Une somme de 7500 fr. sera mise à la disposition du jury pour être répartie en primes entre les trois à quatre meilleurs projets.

Tous les projets seront ensuite exposés publiquement pendant huit à quinze jours.

Les projets primés deviendront la propriété du consortium.

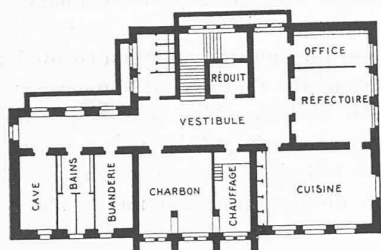
Chaque concurrent pourra obtenir un extrait du rapport du jury concernant son travail. La mise au concours ainsi que le jugement seront publiés dans différents journaux, entre autres dans la *Schweiz. Bauzeitung*, la *Schweiz. Baukunst* et le *Bulletin technique de la Suisse romande*.

Si l'établissement de nouveaux plans définitifs était jugé nécessaire par le consortium, une entente se ferait pour l'exécution de ces plans avec un ou plusieurs des concurrents primés.

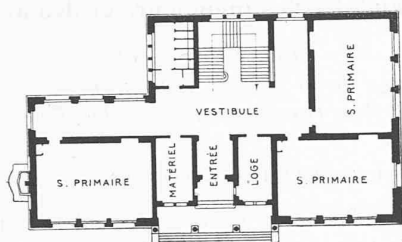


II^e prix : projet « Ton Ton », de M. G. Andrey, architecte, à Fribourg.

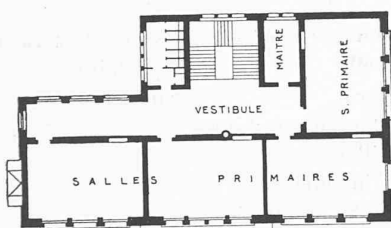
CONCOURS POUR LE GROUPE SCOLAIRE DU BOURG, A FRIBOURG



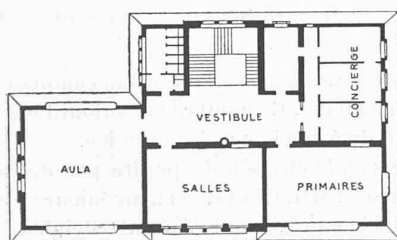
Plan du sous-sol.



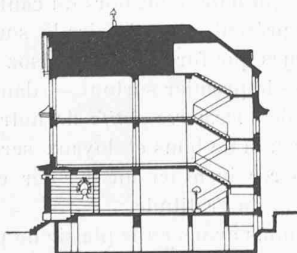
Plan du rez-de-chaussée.



Plan du 1er étage.

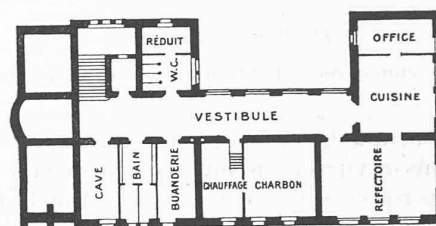


Plan du 2me étage.

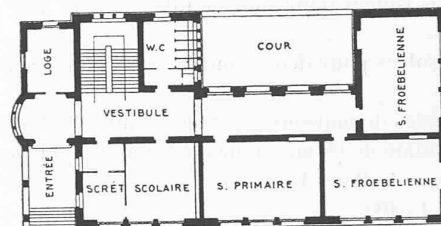


COUPE

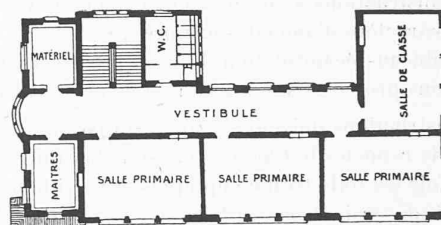
Bâtiment A (filles).



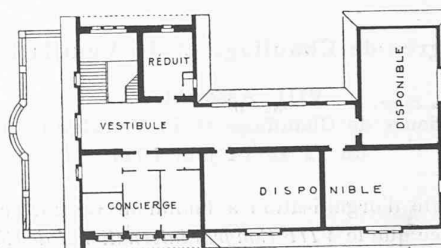
Plan du sous-sol.



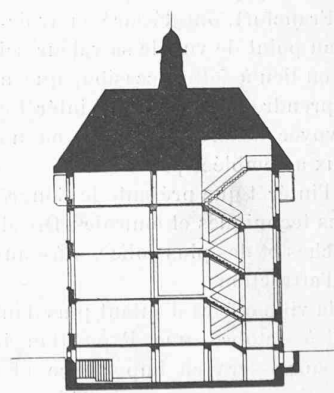
Plan du rez-de-chaussée.



Plan du 1er étage.



Plan des combles.



COUPE

Bâtiment B (garçons).

Echelle 1 : 600.

1^{er} prix : projet « Ton Ton », de M. G. Andrey, architecte, à Fribourg.

Au surplus on appliquera les dispositions arrêtées par la Société des ingénieurs et architectes suisses le 1^{er} janvier 1909.

II. Plans et travaux.

Chaque concurrent devra fournir les plans et travaux suivants :

1. Un plan de lotissement au 1:1000 en tenant bien compte des accidents de terrain, suivant les courbes de niveau.

2. Une perspective à vol d'oiseau de l'ensemble de la cité-jardin avec ses routes et chemins, les maisons, jardins et places publiques.

3. Deux types de maisons bourgeoises :

A. Villas isolées pour une famille avec 5-7 pièces et dépendances.

Villas isolées pour deux familles avec 3-5 pièces et dépendances.

B. Rangées de maisons pour une famille (cottages) d'une longueur totale de 60 m. au maximum avec le même nombre de pièces que le type A.

Echelle 1:100.

4. Un résumé sommaire indiquant les points et conditions essentiels à observer, tant pour la vente des terrains que pour les constructions à élever, afin de bien donner à l'ensemble le caractère d'une cité-jardin.

5. Un tableau-récapitulation de tous les divers types de constructions projetées sur l'ensemble de ces terrains.

Les constructions doivent s'adapter au paysage et autant que possible rappeler le type des maisons bernoises, en évitant toutefois les toits trop compliqués et les silhouettes exagérées, qui ne seraient pas en harmonie avec le style d'une cité-jardin moderne.

Congrès de Chauffage et de Ventilation.

VIII^e Assemblée

des Ingénieurs de Chauffage et de Ventilation, Dresde, du 12 au 14 juin 1911.

Le Comité d'organisation a l'honneur de porter à votre connaissance que le VIII^e Congrès international de Chauffage et de Ventilation aura lieu cette année à Dresde, du 12 au 14 juin.

Nos collègues des pays voisins qui se sont rendus en 1909 au Congrès de Francfort, ont déclaré en avoir été tellement satisfaits, tant au point de vue de sa valeur scientifique que des fêtes ayant eu lieu à cette occasion, que nous espérons voir l'étranger prendre le plus grand intérêt au Congrès de Dresde et y envoyer des représentants en nombre encore plus élevé qu'aux assemblées précédentes.

En outre de l'intérêt que présente le Congrès au point de vue des réunions techniques et amicales, Dresde, qui est une ville des plus riches et des plus jolies, offre aux visiteurs un grand nombre d'attractions.

La visite de la ville offrira d'autant plus d'intérêt qu'il s'y tiendra, de mai à octobre, une Exposition internationale d'Hygiène qui surpassera en importance et en grandeur toutes les expositions analogues et offrira un intérêt tout spécial pour les congressistes au point de vue du chauffage et de la ventilation.

Cette exposition spéciale réunit en elle-même, non seulement tous les appareils et dispositifs de chauffage et de ven-

tilation les plus modernes, mais elle possède en outre une section historique rétrospective du chauffage et de la ventilation.

La direction du Congrès veillera à ce qu'il soit mis à la disposition des invités étrangers des guides spéciaux pour la visite en détail de l'exposition. Il a été prévu également — comme dans les congrès précédents — un certain nombre de conférences techniques de grande importance, des visites d'installations ainsi qu'un programme de fêtes.

Le Comité d'organisation.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Rapport du Comité

sur la marche de la Société pendant l'exercice 1910-1911 présenté dans l'assemblée générale du 25 mars 1911.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-après sur l'activité de la Société durant l'exercice 1910-11 expirant aujourd'hui.

1. *Comité.* — Le Comité élu par l'assemblée générale du 9 avril 1910 se composait de :

MM. Henri Develey, ingénieur, président, mandat jusqu'à ce jour.			
Ch. Petitat,	»	secrétaire,	» 1912.
L. Gorgerat,	»	caissier,	» ce jour.
Ch.-F. Bonjour, architecte,	»		»
Jean Taillens,	»		»
R. Piot, ingénieur,	»		»
L. Brazzola, architecte,	»		1912.

Il s'est définitivement constitué le 26 du même mois en désignant M. Ch.-F. Bonjour, architecte, en qualité de vice-président pour l'année courante.

Le Comité a tenu 6 séances pour l'expédition des affaires ordinaires de la Société.

2. *Effectif des membres.* — La Société comptait au 9 avril dernier 257 membres. Ce nombre est aujourd'hui de 262, en augmentation de 5 sur le dernier exercice.

Nous avons eu le chagrin de perdre par décès 4 de nos adhérents, savoir : MM. Léon Raoux, ingénieur ; Francis Isoz, architecte, ancien président ; Vincent Steinlen, ingénieur, membre honoraire, et Colonel Victor Burnier, ingénieur. Peu d'entre nous ont eu le privilège de connaître personnellement les deux derniers, qui étaient des vétérans de la Société vaudoise et qui habitaient hors du canton. Par contre, chacun a encore présent à la mémoire le souvenir des deux excellents collègues que furent Francis Isoz et Léon Raoux. Ceux-ci ont été — le premier surtout — dans toute l'acceptation du terme des *membres actifs* de notre association, à laquelle ils ont rendu de bons et loyaux services. Que tous ces chers défunts reçoivent ici un dernier et sincère hommage d'affection et de gratitude.

D'autre part, nous avons eu le plaisir de prononcer 9 *admissions*, savoir celles de MM. Klunge, ingénieur ; A. Daulte, architecte ; C. Vuilleumier, architecte ; E^{ne} Fonjallaz, ingénieur ; Ch. Brügger, architecte ; Marcel Laplace, Maurice Cornu, Georges Imobersteg, et professeur R. Neeser, tous ingénieurs.